

Règlement du Trail : “ le monta daval bastidien”.

- 1 Le Trail se déroule sur les communes de Labastide st Georges – Fiac , ainsi qu’une Marche Nordique et Rando.
- 2 la course est ouverte (licenciés ou non) sous réserve de présentation d’une licence FFA (en cour de validité) ou d’une licence sportive(en cour de validité) délivrée par une fédération agréée avec la mention de non contre indication à la course à pied en compétition ou d’un certificat médical de non contre-indication à la course à pied en compétition de moins de 1 an et d’une autorisation parentale pour les mineurs . La marche nordique sous réserve d’un certificat d’aptitude à la marche nordique ou de la licence FFR .

Pas d’inscription sur place.

Ne seront acceptés que les dossiers d’inscription complets (les certificats médicaux ne seront pas acceptés le jour de la course)

- 3 l’épreuve est chronométrée par chrono-start .
- 4 récompenses aux 3 premiers hommes et 3 premières femmes .
- 5 départ et arrivée de l’épreuve rue Jules Ferry. retrait des dossards à partir de 7h30 . jusqu’à 8h30 pour les randonneurs.

Rando 11km et 14km Départ 8h45

Trail 18km Départ 9h (+ de 18 ans)

Trail 11km Départ 9h30 (+ de 16 ans)

Marche Nordique 11km Départ 9h40 .(+ de 16 ans)

6 Ravitaillements :

Trail 18km : un au 8ème , un point d’eau au 12ème

Rando 14km : un au 8ème

Trail et MN 11km : un au 5ème .

Rando 11km : un au 5ème.

7 Inscriptions:

Trail et MN 11km en ligne : 10euros

Trail 18km en ligne : 18euros

Randos 11 et 14km en ligne :8euros

Dès le 14/03/20 : 12euros

Dès le 14/03/20 : 20euros

- 8 les participants devront respecter le circuit balisé (rubalise) . des signaleurs seront présents sur le parcours aux traversées des routes .
- 9 vous êtes tenus de respecter l’environnement car certains chemins passent sur des terres privées.
- 10 les participants autorisent l’organisation à utiliser les photos prises pendant l’épreuve .

- 11 l'organisation s'autorise le droit d'annuler ou de modifier la course en cas de force majeure : intempéries ou toutes circonstances pouvant mettre en danger la sécurité des concurrents . aucun remboursement ne sera effectué .
- 11 en cas d'abandon prévenir l'organisation .
- 12 l'organisation décline toute responsabilité quant aux vols , infractions ou accidents susceptibles de se produire dans le cadre de la manifestation .
- 14 **L'organisateur** : Association Sports et Loisirs . 1 place de la mairie .81500. Labastide st Georges .
- ASLLG81500@gmail.com
- 15 **Don** : 1euro /participant sera reversé à l'association (ENTRE PARENTHÈSE) : lydiemk@gmail.com

Mesures spéciales Covid 19 :

Respecter la réglementation en vigueur sur la distanciation physique et les comportements adaptés en matière sanitaire.

16 Le port du masque est obligatoire dans toutes les zones définies (Affichage spécifique)

17 Le port du masque est obligatoire dans la zone de départ et pendant les premiers mètres de la course il sera retiré et gardé sur soi pendant la course et sera remis sur les zones de ravitaillements.

18 Ravitaillement liquide : chaque participant devra avoir un contenant individuel tout au long de la course.

19 Pas d'accès aux vestiaires et douches du gymnase.

20 Le présent règlement sera susceptible d'évoluer suivant les directives imposées par les autorités compétentes.

21 Le simple fait de participer implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement.

ANNEXE 2

CHARTE DU COUREUR – ENGAGEMENT POST COVID-19

Conscient que la participation à tout évènement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, **en tant que coureur de l'évènement**, je m'engage à :

- 1/ Respecter les gestes barrières en vigueur en particulier dans les espaces fermés, semi ouvert ou à forte densité de personnes lors de l'évènement (port d'un masque, lavage des mains, distanciation physique).
- 2/ Respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser les risques sanitaires :
 - › Port du masque sur la zone de départ que je garde sur moi pendant la course et remets après l'arrivée dans la file du parcours de sortie
 - › Courir en respectant au maximum la distanciation sociale en vigueur avec les autres participants et en utilisant toute la largeur de la chaussée
 - › Ne pas cracher au sol
 - › Me moucher dans un mouchoir à usage unique que je jette dans une poubelle
 - › Ne pas jeter de déchets sur la voie publique
 - › Respecter et laisser les lieux publics propres
 - › Être équipé et utiliser mon propre contenant de ravitaillement liquide (poche à eau, gourde, flasque, bouteille, gobelet...), ...
- 3/ Ne pas entrer physiquement au contact d'autres participants.
- 4/ Comprendre qu'en prenant part à l'évènement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.
- 5/ Accepter, en prenant part à l'évènement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus 65 ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte).
- 6/ Si j'ai présenté la Covid-19 dans les semaines et mois précédant la course, consulter un médecin préalablement à ma participation pour savoir si la pratique des efforts intenses et ma participation à la compétition est possible, notamment les courses présentant des dénivelés importants et à fortiori en altitude.
- 7/ Ne pas courir si je présente des symptômes de la Covid-19 depuis moins de 14 jours
- 8/ Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir le référent Covid-19 de l'organisation en cas de déclaration de la maladie après la course.
- 9/ Télécharger si possible et m'enregistrer sur l'application « StopCovid » préalablement à ma venue sur l'évènement.
- 10/ Choisir des épreuves proches de son lieu d'habitation et nécessitant peu de déplacements et de transports

*Nom, prénom
Date et Signature*

